

<b>DEPARTEMENT DE SAONE-&amp;-LOIRE</b>  <b>COMMUNAUTE URBAINE CREUSOT MONTCEAU</b>	<b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS</b>
	<b>RAPPORT N° II-33</b>  <b>19SGADL0238</b>

**SEANCE DU  
19 DÉCEMBRE 2019**

<b>Nombre de conseillers en exercice :</b> <b>71</b>
<b>Nombre de conseillers présents :</b> <b>42</b>
<b>Date de convocation :</b> <b>13 décembre 2019</b>
<b>Date d'affichage :</b> <b>20 décembre 2019</b>

<b>OBJET :</b> <b>Subventions 2020 (1)</b>
---

<b>Nombre de Conseillers ayant pris part au vote : 47</b>
<b>Nombre de Conseillers ayant voté pour : 47</b>
<b>Nombre de Conseillers ayant voté contre : 0</b>
<b>Nombre de Conseillers s'étant abstenus : 0</b>
<b>Nombre de Conseillers :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>ayant donné pouvoir : 5</b></li> <li>• <b>n'ayant pas donné pouvoir : 24</b></li> </ul>

**L'AN DEUX MIL DIX NEUF, le 19 décembre à dix-huit heures trente** le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance, Salle de rencontre de l'ALTO - 2, avenue François MITTERRAND - 71200 LE CREUSOT, sous la présidence de **M. David MARTI, président.**

**ETAIENT PRESENTS :**

M. Gilles DUTREMBLE - Mme Sylvie LECOEUR - Mme Frédérique LEMOINE - M. Alain PHILIBERT - Mme Montserrat REYES - M. Jean-Yves VERNOCHE

**VICE-PRESIDENTS**

M. Abdoukader ATTEYE - M. Alain BALLOT - Mme Josiane BERARD - Mme Jocelyne BLONDEAU-CIMAN - Mme Catherine BUCHAUDON - M. Roger BURTIN - Mme Edith CALDERON - M. Christian CATON - M. Michel CHAVOT - M. Gilbert COULON - Mme Catherine DESPLANCHES - M. Lionel DUBAND - M. Bernard DURAND - Mme Marie-France FERRY - M. Jean-Marc FRIZOT - M. Roland FUCHET - Mme Josiane GENEVOIS - M. Jean GIRARDON - M. Pierre-Etienne GRAFFARD - M. Georges LACOUR - M. Charles LANDRE - M. Didier LAUBERAT - M. Jean-Paul LUARD - M. Marc MAILLIOT - M. Luis-Filipe MARTINS - Mme Catherine MATRAT - Mme Paulette MATRAY - M. Claudius MICHEL - M. Felix MORENO - M. Jean PISSELOUP - M. Dominique RAVAUULT - M. Bernard REPY - M. Marc REPY - M. Enio SALCE - M. Michel TRAMOY - M. Noël VALETTE -

**CONSEILLERS**

**ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :**

M. Philippe BAUMEL  
Mme Evelyne COUILLEROT  
M. Lionel DUPARAY  
Mme Marie-Thérèse FRIZOT  
M. Sébastien GANE  
M. Jean-Luc GISCLON  
Mme Danielle GOSSE  
M. Gérard GRONFIER  
M. Jean-Marc HIPPOLYTE  
Mme Marie-Claude JARROT  
M. Jean-François JAUNET  
M. Jean-Claude LAGRANGE  
M. Jean-Claude LARONDE  
Mme Chantal LEBEAU  
M. David MARTI  
Mme Laëtitia MARTINEZ  
M. Hervé MAZUREK  
M. Daniel MEUNIER  
M. Olivier PERRET  
M. Jérémy PINTO  
M. Cyrille POLITI  
Mme Laurence POULIOS  
M. Laurent SELVEZ  
M. Guy SOUVIGNY  
Mme GRAZIA (pouvoir à M. Noël VALETTE)  
M. SIGNOL (pouvoir à M. Charles LANDRE)  
Mme ROUSSEAU (pouvoir à Mme Frédérique LEMOINE)  
Mme BUCHALIK (pouvoir à M. Christian CATON)  
Mme RAMES (pouvoir à Mme Josiane GENEVOIS)

**SECRETARE DE SEANCE :**

M. Lionel DUBAND



Vu l'article L 2311-7 du Code général des collectivités territoriales, applicable aux EPCI, imposant l'adoption d'une délibération distincte de celle du vote du budget pour l'attribution des subventions,

Le rapporteur expose :

« Le projet du budget 2020 intègre le versement de subventions dont le détail figure sur la liste jointe en annexe.

Les subventions inférieures à 23 000 € peuvent être versées au vue de la présente délibération. Il est également possible, en complément et ultérieurement, de passer une convention d'objectifs en fonction de la nature du soutien apporté et approuvé par le conseil Communautaire.

Les subventions supérieures à 23 000 € doivent, quant à elles, obligatoirement faire l'objet d'une convention d'objectifs pour être versées aux organismes bénéficiaires. Ces dernières font ou feront l'objet de délibérations dédiées.

Les fonds d'intervention sont également affectés par des délibérations spécifiques.

Il vous est donc demandé de bien vouloir approuver le versement des subventions dont la liste est annexée à la présente délibération.

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer. »

LE CONSEIL,  
Après en avoir débattu,  
Après en avoir délibéré,  
Etant précisé que M. David MARTI, M. Jean-Claude LAGRANGE, Mme Laëtitia MARTINEZ,  
M. Daniel MEUNIER, M. Cyrille POLITI, M. Jean-Luc GISCLON, M. Jérémy PINTO,  
M. Philippe BAUMEL, Mme Evelyne COUILLEROT, M. Lionel DUPARAY, M. Sébastien GANE,  
M. Hervé MAZUREK, M. Olivier PERRET, M. Guy SOUVIGNY, M. Laurent SELVEZ,  
Mme Laurence POULIOS, M. Jean-Claude LARONDE, M. Marie-Claude JARROT,  
M. Jean-Marc HIPPOLYTE, Mme Chantal LEBEAU, M. Jean-François JAUNET, intéressés à  
l'affaire n'ont pas pris part au vote  
DECIDE

- D'attribuer les subventions aux organismes figurant sur la liste jointe et de les verser aux conditions, ci-dessus énoncées.

Certifié pour avoir été reçu  
à la sous-préfecture le 20 décembre 2019  
et publié, affiché ou notifié le 20 décembre 2019

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT,  
Pour le président et par délégation,  
Le vice-président,

Hervé MAZUREK



LE PRESIDENT,  
Pour le président et par délégation,  
Le vice-président,

Hervé MAZUREK



**BUDGET PRIMITIF 2020 - SUBVENTIONS (1)**

DESIGNATION	Inscription BP 2020
<b><u>Economie</u></b>	
Ecosphère	290 000,00
Marché des producteurs	7 000,00
Unions Commerciales Le Creusot	9 000,00
Unions Commerciales Montceau	9 000,00
Boutique de gestion	10 000,00
Potentiel 71	10 000,00
Association pour le Droit à l'Initiative Economique	6 000,00
Soutien aux actions "économie sociale et solidaire"	10 000,00
DECA Bourgogne Franche Comté	30 000,00
	<b>381 000,00</b>
<b><u>Vocation territoriale</u></b>	
Agence d'urbanisme Sud Bourgogne	230 000,00
	<b>230 000,00</b>
<b><u>Politique de la Ville</u></b>	
Ligue de l'Enseignement Bourgogne (pôle recherche langage)	45 000,00
Fonds communautaire Politique de la Ville	35 000,00
Sauvegarde 71	35 500,00
Ecole de la 2ème chance	40 000,00
	<b>155 500,00</b>
<b><u>Economie solidaire</u></b>	
AGIRE	537 225,00
APOR	49 000,00
Solidarité Services	10 000,00
	<b>596 225,00</b>
<b><u>Développement Durable</u></b>	
Actions pédagogiques (CAUE)	8 000,00
Atmo Bourgogne- Franche-Comté	15 000,00
	<b>23 000,00</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 385 725,00</b>

Subventions

Fonds